

Précautions importantes à l'intention DES PEINTRES PROFESSIONNELLS



Le saviez-vous?

Les agents de préservation sont des pesticides qui protègent les peintures et les enduits contre la pourriture dans les pots et une fois appliqués.

Le non-respect du mode d'emploi qui figure à l'étiquette peut mener à une surexposition à ces agents de préservation, ce qui peut provoquer des effets négatifs sur la santé.



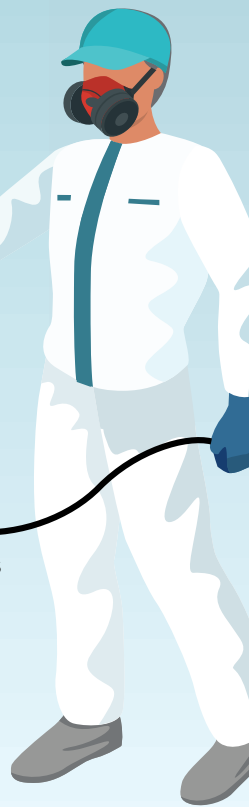
Les effets!



Les effets associés à une surexposition sont :

- Irritation de la peau, des yeux ou des poumons
- Troubles digestifs
- Risque accru de divers types de cancer

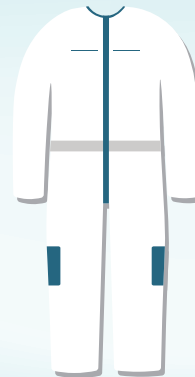
Les effets sanitaires peuvent varier selon l'agent de préservation et une protection contre l'exposition peut s'avérer nécessaire, notamment une combinaison et un appareil respiratoire.



Réduisez votre exposition!

Portez l'équipement de protection individuelle approprié :

- Combinaison
- Gants résistant aux produits chimiques
- Casquette de peintre (ou autre couvre-chef)
- Protection oculaire
- Appareil respiratoire



Assurez-vous d'une bonne ventilation de la pièce dans laquelle vous peignez :

- Ouvrez les fenêtres
- Utilisez des ventilateurs
- Continuez à ventiler la pièce après l'application de la peinture



Peintres professionnels :

Lisez toujours les étiquettes de peinture!

Certaines méthodes de peinture (pulvérisateur sans air comprimé, par exemple) peuvent nécessiter un équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle requis est indiqué sur l'étiquette du pot de peinture

Si vous utilisez un pulvérisateur sans air comprimé, lisez l'étiquette pour savoir si l'équipement de protection individuelle est requis

Consultez la fiche de données de sécurité (FDS) pour davantage d'indications

Les peintres professionnels utilisant un pulvérisateur sans air doivent porter une combinaison en coton par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une casquette de peintre et un respirateur muni d'une cartouche antivapeur organique approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides ou d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides durant l'application de la peinture.

POUR DES PRÉCISIONS :

Évaluations des risques associés aux agents de préservation des peintures
Santé et sécurité au travail pour les peintres

